

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **81 (1945)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Recommencements*. — *Cours de ski*. — *Places au concours*. — *Société vaudoise de secours mutuels*. — *Société vaudoise de travail manuel*. — Genève : *Association antialcoolique*. — Neuchâtel : *Visite d'une exposition*. — Valais : *U.P.P.V.* : *Mutation à Viège*. — Informations : *Examens de recrues*. — *Congrès de l'enseignement élémentaire de la musique*. — *Convocation*.

Partie pédagogique : *Par tous... Pour tous !* : R. Dottrens : *Temps nouveaux*. — Paul Aubert : *Documentation*. — H. Jeanrenaud : *Tous à l'œuvre*. — Ernest Briod : *L'anarchie de l'écriture*. — J. D. : *Les circonstances de l'action*. — *Bibliographie*.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

RECOMMENCEMENTS

La possibilité de recommencer est certes une des belles choses de cette vie, et il faut penser aux occasions qui nous sont données de le faire. Au matin, qui ouvre la journée, au lundi, que l'on aborde avec l'espoir de mieux faire en la semaine toute neuve, mais surtout à ce mois d'avril, où dans nos écoles vaudoises tout recommence : nos joies et nos réussites, nos dépités et nos peines. Il y faut penser, le regard perdu au loin, tandis que sous la fenêtre frissonnent les petits parasols vert-brun que le marronnier offre au printemps nouveau.

L'école va reprendre, et l'on prépare le programme de l'année. Ce programme devrait être un choix de thèmes, qui comme dans une symphonie seront repris, enrichis de variations, entremêlés de motifs gais ou graves, enchaînés et liés, où tout va vers l'exécution d'un grand œuvre. Thèmes et variations où il est prévu que chacun des exécutants aura l'occasion de donner ce qu'il peut, de participer au concert, ne fût-ce que par quelques coups de cymbale. Il faudra bien toute l'intelligence, le cœur tout entier, tout l'art et toute la puissance créatrice du maître pour préparer cela : toute sa personne, puisqu'il la faut donner pour former des personnes.

Et nous voici devant la masse des connaissances à acquérir par ceux qui n'ont pas encore le pouvoir d'acquisition. Comment augmenter leurs possibilités, les rendre aptes au grand jeu de la vie ? Que choisir qui soit beau, intéressant, et qui développe, cultive et entraîne ? Qu'est-ce qui, dans ce qu'on nous propose, est assimilable par nos élèves moyens ? Que faut-il prendre ? supprimer ? changer ?

Au moment où nos sections vont discuter un programme de base pour nos écoles vaudoises, chaque collègue ne pourrait rendre aux autres un meilleur service que celui-ci : revoir son travail de l'année écoulée et noter ce qui n'a pu être acquis, ou ce qui ne l'a été que dans la souffrance, ce qui est à renvoyer à plus tard dans la scolarité, ce qui est à supprimer ; examiner le programme de l'année qui vient et noter de même ce qu'il sait devoir le conduire à un échec ; venir à l'assemblée

avec son bagage d'idées, d'ambitions pour une école plus près de la vie, et avec les propositions concrètes par lesquelles ces idées trouveront leur application.

M. B.

COURS DE SKI A BREYAYE

3-7 avril 1945

Joie, gaîté, bonne entente, franche camaraderie, entr'aide, voici l'esprit de notre cours.

Que de grands mots, direz-vous ! Mais si faciles à mettre en pratique sous un ciel presque toujours bleu, en compagnie de camarades sympathiques, et surtout avec des instructeurs pleins de bonne volonté, et... d'angélique patience !

Chacun, selon ses capacités, exécuta au plus près de sa conscience, et pour quelques-uns, aussi bien que les skis le permettaient, les exercices démontrés.

Chaux-Ronde vit tout ce qu'on peut voir, des as qui exerçaient « la rotation avancée », aux tout petits débutants qui s'essayaient à faire des christianias... en s'appuyant sur un bâton ! Avons-nous fait des progrès ? Nous osons l'espérer, mais ce dont nous sommes certains, c'est que tous, nous avons eu un grand plaisir, et que nous pensons déjà au cours du printemps prochain.

Un chaud merci aux organisateurs, et... avis aux amateurs !

PLACES AU CONCOURS

Instituteur. Rolle (27 avril).

Institutrices. Pully (27 avril) — Bullet (1er mai).

Maîtresse de coupe à l'école ménagère. Savigny (27 avril).

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES SECOURS MUTUELS

Les collègues membres de cette société voudront bien prendre note que dans une assemblée tenue à Lausanne le 3 février 1945, il a été décidé une augmentation de 25 % sur les primes.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Le Comité convoque ses membres et amis à l'assemblée générale qui aura lieu à l'Ecole normale, le samedi 28 avril, à 14 h. 30. Après la partie administrative, M. Eug. Pittard, professeur, fera une conférence sur

L'origine des Vaudois

« Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Comment avons-nous évolué jusqu'à aujourd'hui ? » Telles sont les principales questions auxquelles répondra le distingué conférencier et éminent savant.

Le Comité.

GENÈVE

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE

du Corps enseignant genevois

Les membres du corps enseignant de Genève sont invités à assister à une leçon aux candidats à l'enseignement primaire donnée par M. le Dr M. Oettli, l'auteur du cahier d'enseignement pratique « Mieux que l'alcool », le *mardi 24 avril* à 16 h. 15, à l'Ecole du Mail, sous la direction de M. Robert Dottrens.

Les expériences de M. Oettli auront pour but de démontrer la valeur du sucre contenu dans les fruits.

NEUCHÂTEL

VISITE D'UNE EXPOSITION

La ville de Neuchâtel possède deux classes de IXe année dirigées par Mlle R. L'Eplattenier et M. Albert Dolde. Les travaux en ont été exposés au collège de la Promenade, la veille des vacances.

Nous félicitons nos deux collègues de cette initiative qui a remporté un succès encourageant. Bon nombre de nos classes défilèrent dans cette modeste exposition qui eut le don d'attirer un cercle étendu de visiteurs. J'ai eu le privilège de la parcourir en compagnie des deux titulaires précités que je remercie de leur obligeance et des renseignements intéressants qu'ils m'ont donnés.

La prolongation de la scolarité a fait l'objet de deux lois. La première, datée du 17 mai 1939, ne prescrivit que des demi-mesures. Elle permettait de libérer à 14 ans tout élève pouvant justifier d'une occupation régulière. Ceux qui n'avaient pas cette chance étaient seuls astreints à une neuvième année d'école. Quelques communes, les plus grandes en général, et parmi elles le chef-lieu, organisèrent de nouvelles classes pour recevoir les élèves de cette catégorie. La prolongation de la scolarité serait restée lettre morte dans bon nombre de communes sans la loi du 11 octobre 1943 qui rendit obligatoire dans tout le canton la création de classes de IXe année.

Celles de Neuchâtel bénéficient donc d'une expérience de plusieurs années ; leur physionomie ressort ainsi en traits plus nets de cette première démonstration de leur activité devant le public, qui en a emporté, comme j'ai pu m'en rendre compte, une opinion très favorable. Et, je me permets de dire ici que je la partage pleinement.

Cette manifestation m'a paru même nécessaire. Il ne faut pas oublier que ces classes de fin de scolarité ne sont pas considérées partout comme un bienfait des dieux. Les milieux campagnards ne les entourent pas de bénédictions bien que la loi soit large en fait de congés pour travaux agricoles. On leur est hostile aussi dans les familles où les parents sont trop pressés de compter sur l'aide des enfants pour arrondir leur gain. Il est des élèves eux-mêmes qui ne voient dans ces derniers mois d'école qu'une sinistre corvée. Il est d'autres réfractaires encore. En permettant au public de juger de visu du travail qui s'ac-

complit dans nos neuvièmes années, on arrivera à vaincre peu à peu les antagonismes qui se dressent devant elles. On s'en trouvera bien ailleurs de suivre l'exemple de Neuchâtel.

Mais, suivons le guide et pénétrons dans la salle de l'exposition.

A l'entrée, un tableau fixe le cadre dans lequel se meut l'enseignement. « Classes d'orientation professionnelle et de préapprentissage, lisons-nous. Classes de développement de la culture générale visant à former le caractère. Classe libérée de la contrainte d'un programme et d'un horaire stricts pour mieux tirer parti de l'actualité et des centres d'intérêt. »

En d'autres termes, c'est la pénétration de l'école dans la vie pratique et son éloignement de l'excès d'intellectualisme qu'on lui reproche. On respire ici un air nouveau.

A peine entré, je tombe en arrêt, un peu éberlué, devant de robustes souliers bardés de clous. Qu'est-ce donc ?

Nous sommes, remarque mon guide, dans le secteur des travaux domestiques dont fait partie l'entretien de la chaussure et auquel on procède selon les prescriptions de l'armée. Celles-ci sont, en effet, consignées dans un cahier où les élèves notent brièvement les points essentiels des leçons que comporte la connaissance de l'alimentation, de la cuisine, de l'hygiène et des multiples travaux qu'exige la tenue d'un ménage.

Ces résumés sont illustrés de nombreux croquis. Le cahier sera conservé par les élèves qui ne manqueront pas d'y recourir souvent quand elles seront devenues maîtresses de maison. Aussi, est-il l'objet d'exigences toutes particulières de la part de la maîtresse.

Dans le domaine de la lessive, par exemple, nos jeunes ménagères ont dû se familiariser avec l'emploi de divers produits de remplacement. Pour économiser le savon, elles ont appris à préparer des liquides qui en peuvent tenir lieu dans une certaine mesure. Il y en a plusieurs échantillons, dont l'un obtenu par décoction de feuilles de lierre.

De leur côté, les recettes culinaires ont suivi, elles aussi, l'évolution du rationnement et tenu compte de la courbe des prix. Malgré les difficultés de l'heure, nos cuisines scolaires arrivent encore à apprêter une grande variété de mets dont la qualité donne satisfaction si l'on en juge par les témoignages des parents parvenus à la connaissance de la directrice des cours.

Plusieurs plats issus de la pomme de terre, reine actuelle de notre alimentation, sont exposés en compagnie de fruits et de haricots séchés ainsi que de conserves en bocaux traitées selon les procédés les plus courants.

Des endives de belle taille que j'aperçois dans une caisse ont été cultivées dans la cave même de l'école ménagère.

L'enseignement ménager qui est obligatoire pendant les deux dernières années de la scolarité comprend 160 heures de leçons pendant la 8^{me} année et 480 pendant la dernière. La fréquentation en est strictement surveillée. Une attestation est remise à l'élève quand elle quitte l'école.

Poursuivons notre ronde.

Avec tous leurs tissus fleuris, les travaux de couture forment un séduisant étalage. La plupart de ces robes, pyjamas, tabliers ont été confectionnés avec du neuf. Mais il coûte cher et exige des coupons. Toutes les élèves ne sont pas en mesure de faire la dépense nécessaire. Aussi leur apprend-on à tirer parti de restes d'étoffe ou de vêtements déjà usagés, en un mot à faire du neuf avec du vieux.

Mlle L'Eplattenier me fait remarquer une blouse fort seyante, vraie mosaïque formée d'un assemblage de multiples morceaux d'un même tissu. Plus loin, c'est une jolie robe obtenue par transformation d'une ancienne toilette de chambre. Sans mon guide, j'allais passer outre devant des exercices de raccommodage qui m'ont paru d'une merveilleuse réussite.

Dans sa robette bleue, au milieu d'une grande table, trône une bonne grosse poupée qui contemple d'un œil ravi une layette, travail collectif de la classe. Les patrons sont conservés par chaque élève dans un portefeuille de sa confection. Ils en ressortiront au jour heureux où ces adolescentes connaîtront la maternité. Les perfidies de la mode dans ce rayon du vêtement sont heureusement inconnues.

Parmi les dessins, notons l'illustration d'un abécédaire et les plans de trois localités neuchâteloises auréolés de croquis figurant des édifices ou symbolisant les activités de la région.

Une documentation abondante a été fournie à cet effet par une classe de chaque endroit ; dans le cas particulier, Le Landeron, Colombier et Valangin. Avec le dessin, la géographie et l'histoire tirent grand profit de cette source de renseignements.

L'enseignement de la composition y trouve aussi son compte grâce à l'échange de lettres qui s'établit entre classes. Du reste, les leçons se rapportant à cette discipline visent essentiellement à l'étude de la correspondance et sont consacrées avant tout à la rédaction des lettres que nécessite le traintrain de la classe. J'en parcours quelques-unes qui sont d'une facture irréprochable.

Que vont faire ces jeunes filles parvenues au terme de leur scolarité ? Conseillées par leur institutrice et le service d'orientation professionnelle, elles ont, à une exception près, trouvé un emploi. Un tableau nous renseigne à ce sujet.

Un bon nombre s'en iront passer une année en Suisse alémanique en qualité de volontaires. Parmi celles qui entreront en apprentissage, je note cinq ouvrières, six vendeuses, une horlogère et une employée de bureau. Il y aura enfin trois ouvrières de fabrique.

Répondant à une dernière question, Mlle L'Eplattenier m'assure que ses élèves ont fait preuve de beaucoup de zèle et d'intérêt tout au long de l'année. Plusieurs lui ont avoué leurs regrets de n'avoir pas travaillé avec la même ardeur dans les classes précédentes. Elles quittent l'école conscientes du profit qu'elles retireront de la préparation pratique qu'elles ont reçue.

Le législateur n'en demandait pas davantage. Il n'y a qu'à continuer dans la même voie.

A samedi prochain, la fin de ces notes.

J.-Ed. M.

VALAIS

U. P. P. V.

MUTATION A VIÈGE

Le titulaire de la classe réformée de Viège, M. Lindgren, quitte le Valais après 3 ans d'enseignement. Nous regrettons vivement ce départ, dont notre Union se ressentira certainement.

En 1942, M. Lindgren avait reçu pour tâche de fonder à Viège une classe primaire de tous degrés, réservée aux enfants des nombreux ingénieurs, chimistes et ouvriers de la Lonza. Il s'est acquitté de sa mission avec une compétence rare dont nous nous permettons de le féliciter. Il a pris lui-même une part active à l'élaboration des plans de la classe et à l'aménagement intérieur des locaux : l'école de Viège est vraiment son œuvre.

Nos vœux l'accompagnent maintenant à Berne où il va reprendre ses études en vue de l'obtention d'un brevet d'enseignement secondaire en mathématiques et sciences.

Il a été remplacé provisoirement par M. Adolphe Karlen, de Boltigen, que nous sommes heureux de saluer en Valais, et avec lequel nous nous réjouissons d'entretenir les bonnes relations qui existent entre tous les membres de l'U. P. P. V.

J.-P. R.

INFORMATIONS

EXAMENS DES RECRUES

Quels instituteurs possédant à fond et sans accent le *schwyzerdütsch* seraient disposés à fonctionner comme experts pour les recrues confédérées de l'une de nos places d'armes de Suisse romande ? Prière de s'adresser à M. Chantrens, inst., Montreux.

CONGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE DE LA MUSIQUE

Aux membres du Corps enseignant de la Suisse romande,

Aux musiciens pédagogues,

A ceux qu'intéressent les questions d'enseignement musical.

Depuis bien des années, des musiciens professionnels suisses se rendent compte que l'enseignement de la musique dans les écoles enfantines, primaires et secondaires de nos cantons romands n'est pas toujours ce qu'il pourrait être, ce qu'il devrait être.

Il va sans dire que bien des pédagogues de valeur ont fait des efforts intéressants, soit pour améliorer tel ou tel chapitre précis de l'enseignement musical, soit pour tenter de mettre au point l'ensemble de la question.

Mais ces travaux ont toujours été plus ou moins considérés comme étant « d'intérêt local », et l'ensemble de la jeunesse de Suisse romande n'en a profité qu'incidemment.

Afin de permettre à des autorités du monde de la musique et de la pédagogie de s'exprimer et peut-être de proposer des directives,

afin de permettre aux pédagogues chargés de l'enseignement de la musique dans les écoles publiques de faire part de leurs expériences et de confronter leurs points de vue,

le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds organise, les samedi 5 et dimanche 6 mai 1945, un

Congrès de l'enseignement élémentaire de la musique.

M. Frank Martin, président de l'Association des musiciens suisses, présidera ce Congrès.

La manifestation est patronnée par :

- la Société suisse de Pédagogie musicale,
- le Département de l'Instruction publique du Canton de Genève,
- le Chef du Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

Programme

Samedi 5 mai

- 10 h. 30 1. Discours d'ouverture : M. Frank Martin.
- 2. Inventaire de la situation en Suisse romande :
MM. Frédéric Mathil, Albert Paychère, Jo Baeryswyl, délégués des Départements d'instruction publique.
- 12 h. 30 Repas en commun.
- 14 h. Inventaire de la Situation en Suisse romande (suite) :
MM. Albert Schluep, Jacques Burdet, Georges Haenni, M. l'Abbé Bovet.
- 17 h. Ce que devraient être les grandes lignes directrices. Comment entendre la musique :
Mlle Lily Merminod.
- 18 h. 45 Repas en commun.
- 20 h. 30 Concert Gabriel Fauré, offert aux congressistes.
(L'ensemble « Musica da Camera » et M. Hugues Cuénod, ténor.)

Dimanche 6 mai

- 9 h. 15 1. La situation générale en Suisse : M. le Prof. Dr A.-E. Cherbuliez, Zurich.
- 2. Ce que devraient être les grandes lignes directrices (suite). La pédagogie au service de la musique : M. Ch. Faller.
- 3. Exposé d'expériences pratiques.
- 12 h. 30 Repas en commun.
- 14 h. 1. La pédagogie générale et l'enseignement de la musique. — Musique et culture :
M. Louis Meylan, Directeur du gymnase de jeunes filles de la Ville de Lausanne.
- 2. Discussion générale.
- 16 h. 30 Conclusions et vœux.

Prix de la carte de Congrès

- a) Carte donnant droit aux conférences et à 3 repas : Fr. 21.—
- b) Carte donnant droit aux conférences : Fr. 6.—

Logement

Des chambres seront retenues sur demande au prix de Fr. 6.20 et Fr. 7.50, petit déjeuner et service compris.

Inscriptions

Prière de faire parvenir votre inscription au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds, rue Léopold-Robert 34, jusqu'au 30 avril 1945, soit en utilisant le formulaire reçu soit sur carte postale en indiquant :

- 1. Quelle carte de congrès a) ou b) vous désirez recevoir.
- 2. Eventuellement à quel prix nous devons vous retenir une chambre.

Les membres du Corps enseignant des Cantons de Genève et Vaud bénéficient d'un congé officiel.

Conservatoire de La Chaux-de-Fonds.
Compte de chèques postaux IV b 1245.

CONVOCATION

Vaud

YVERDON. Reprise de l'entraînement à l'athlétisme et au basket-ball : vendredi 27 avril, dès 17 h., Nouvelle Halle.

Collègues ! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

PAR TOUS... POUR TOUS !

Sous ce titre, nous avons adressé un appel à la collaboration de tous pour réaliser une œuvre de documentation scolaire. Notre proposition a déjà trouvé de l'écho en Suisse romande : oralement et par écrit, des collègues nous ont immédiatement donné leur adhésion, sans réserve, et nous savons bien que beaucoup d'autres suivront leur exemple. A. MM. R. Dottrens, directeur de l'Ecole du Mail, P. Aubert, inspecteur scolaire, et H. Jeanrenaud, professeur à l'Ecole normale à Lausanne, nous exprimons notre très vive reconnaissance pour leur chaleureuse approbation et leurs précieux encouragements ; nous leur laissons volontiers la parole :

TEMPS NOUVEAUX

Je viens de prendre connaissance de l'article « Par tous... pour tous » qu'a signé, samedi dernier, le rédacteur de l'*Educateur*. Je le félicite, je le remercie, je l'approuve, et je dis « Enfin ! » Voici pourquoi :

La tâche collective des instituteurs romands n'est pas le total de chacune de leurs tâches personnelles. Il est parfaitement inutile que 1000 ou 2000 instituteurs préparent une leçon sur les moteurs à explosion ou l'industrie du fer en Suisse quand un ou deux d'entre eux, bien informés, sont capables de le faire pour tous et mieux, sans doute, que la plupart d'entre eux.

Se rend-on compte du ridicule du système actuel dans lequel chacun peine avec plus ou moins de succès, pour son propre compte, en ignorant le voisin !

Enfin ! ai-je dit, car ça va changer ! Ce que M. Chabloz propose procède d'une élémentaire vérité : l'union fait la force.

Remercions-le et mettons-nous au travail avec lui.

Car, il ne s'agit pas, n'est-ce pas, que quelques-uns seulement soient à la peine au profit des autres. C'est une coopérative de travail intellectuel qui s'organise en terre romande à l'exemple de celle que Freinet avait créée avec tant de succès en France.

Deux objectifs nous sont proposés : des brochures, des fiches.

Des brochures : c'est le travail qu'a poursuivi jusqu'ici la rédaction des Cahiers d'enseignement pratique avec laquelle un arrangement pourra être trouvé.

Il s'agit de constituer dans chaque classe une bibliothèque pour les élèves et pour l'enseignement. Nous en avons depuis 15 ans au Mail ; leur utilité est incontestable si l'on veut avoir sous la main les matériaux nécessaires à rendre plus effective la part des élèves dans l'enseignement que nous leur donnons. Il faudrait suggérer des titres : exemple : la culture de la vigne, l'élevage des abeilles, l'usine de Verbois, l'industrie horlogère, la vie à la montagne (elle existe dans les brochures Freinet), le verger valaisan, etc., etc., sans parler des brochures litté-

raires que notre regretté ATZENWILER avaient réussies à la perfection. Il faudrait que ceux d'entre nous qui sont bien placés pour les faire les rédigent.

Des fiches : Il peut s'agir de fiches documentaires, telles que celles qu'a conçues Freinet, par exemple ses fiches concernant les principales cultures et leur rendement, ou de fiches de travail individualisé telles que nous les utilisons au Mail. Travail simple et pourtant délicat.

Que dites-vous du raisonnement suivant : si chaque instituteur ou institutrice se faisait un point d'honneur de préparer une fiche par année contenant un exercice bien préparé, mûri, pensé, contrôlé dans chacune des branches que voici : vocabulaire, arithmétique, géographie, sciences, lecture silencieuse, orthographe, grammaire, etc., au maximum 7 à 8 par mois ! la centrale romande recueillerait à la fin de l'année 3000 fiches pour chacune de ces disciplines. A supposer qu'elles se recouvrent et qu'il faille en éliminer les $\frac{2}{3}$, il en resterait 1000 ; à supposer encore qu'il faille les répartir entre les 9 années d'école, c'est 100 fiches par branches et par année que chacun pourrait recevoir contre 8 ou 10 qu'il aurait pris la peine de concevoir. Si je calcule bien le rendement, c'est du 1000 %.

Est-ce que, à une époque où, dans toutes les activités, l'impérieuse nécessité de s'adapter aux possibilités et aux besoins nouveaux se fait sentir, nous allons rester en arrière, ou bien allons-nous forger nous-mêmes les outils qui nous permettront de mieux travailler ? Est-ce que, à une époque où, dans tant de pays, il n'y a plus d'écoles et plus de livres, les instituteurs romands sont capables, en travaillant pour eux-mêmes, de participer en même temps à la reconstruction éducative de l'Europe ? De venir en aide à ceux de leurs collègues qui n'auront pas été tués ou massacrés ? De faire leur part pour que les enfants perdus et abandonnés reprennent le sens de la vie ?

Je leur pose la question.

R. Dottrens.

DOCUMENTATION

L'initiative si heureuse de l'actif rédacteur de l'*Educateur* mérite mieux qu'un intérêt bienveillant et... platonique. Il est certain, en effet, qu'à notre époque où tout change et se renouvelle à une cadence qu'ignoraient nos prédécesseurs, il est devenu plus difficile qu'autrefois de réunir et de tenir à jour une documentation propre à vivifier, enrichir et actualiser notre enseignement.

Non pas que les sources de documentation manquent : elles sont au contraire si nombreuses et si abondantes de nos jours, qu'il faut déjà un travail considérable pour trier ce qui est vraiment intéressant et utile. Car c'est là que gît la grosse difficulté : dans les livres, les brochures, les périodiques, les publications innombrables qui s'offrent à l'éducateur, il y a surtout beaucoup à élaguer. Il faut choisir, et bien choisir. Il faut éviter de tomber dans l'érudition indigeste, dans les détails fastidieux, éviter aussi tout ce qui dépasse les possibilités et les intérêts profonds de nos enfants. Il vaut mieux s'en tenir à une documentation modeste et

sûre que de se noyer dans une documentation trop copieuse où l'on n'arrive plus à distinguer l'essentiel de l'accessoire.

C'est précisément le mérite du propos de M. Chabloz de chercher à offrir au maître une documentation variée, mais claire et déjà élaborée. En faisant l'économie d'un long travail de recherche et d'émondage, l'éducateur aura ainsi plus de temps pour donner à l'utilisation de cette documentation ce cachet personnel sans lequel il n'y a pas d'enseignement réellement vivant.

Enfin, comme M. Chabloz, nous pensons qu'il y a là un domaine où la collaboration des lecteurs de *l'Éducateur* peut être particulièrement fructueuse. Nous avons presque tous une branche, une discipline, une activité qui nous plaît spécialement parce que nos goûts et nos aptitudes nous portent vers elle. Que tous ceux donc qui, dans une spécialité ou une autre, ont une documentation intéressante et éprouvée en fassent profiter leurs collègues. Et ainsi, l'initiative de M. Chabloz atteindra un second but — non moins séduisant que le premier — celui de réaliser une communauté de travail où des éducateurs trouveront une nouvelle occasion tonique de s'encourager et de sentir qu'ils travaillent ensemble à la même œuvre : servir l'enfant et l'école.

Paul Aubert.

TOUS A L'ŒUVRE

Chers collègues,

Vous avez lu, samedi dernier, les projets que le rédacteur de *l'Éducateur* va tenter de réaliser. Vous vous êtes sans doute dit : Voilà du pratique, de l'utile, qui vient à son heure ! Je vous approuve le tout premier, persuadé que nous avons tous besoin d'une documentation immédiatement utilisable pour l'enseignement et qui enrichisse notre culture.

Mais je vois aussi dans l'initiative de notre collègue un appel qui ne doit laisser indifférent aucun de nous. Qui n'a pas accumulé des notes sur un sujet, composé des exercices, tenté une expérience ? Ce travail est resté à mi-chemin ; il s'agirait de le creuser, de le mettre au point, de prendre la plume pour lui donner forme et netteté. Faisons résolument ce pas et, si nous nous sentons hésitants, associons quelques collègues à nos recherches. Il y aura tout bénéfice pour ce petit groupe et pour l'ensemble.

Notre collègue Chabloz entrevoit un grand et généreux projet. Associons-nous avec enthousiasme à son effort.

H. Jeanrenaud.

L'ANARCHIE DE L'ÉCRITURE

Dans *l'Éducateur* du 7 avril, M. R. D. résume le problème de la réforme de l'écriture d'une façon qui me paraît quelque peu tendancieuse. Il liquide en deux mots l'objection faite par la Société suisse des commerçants aux caractères Hulliger à cause de l'obstacle qu'ils mettent, paraît-il, à l'apprentissage de la sténographie. Venant d'un tel milieu, cette objection mériterait un examen plus sérieux. La sténographie et

son étude jouent un tel rôle dans l'activité de milliers de jeunes gens, une écriture à la fois lisible, courante et agréable à l'œil est un facteur d'une telle importance pour ceux qui doivent gagner leur vie dans les bureaux, qu'une mise au point de la question entre commerçants et enseignants s'impose absolument.

Un fait est certain : c'est que les classes secondaires, où l'on n'a plus que peu de temps à vouer à l'étude et au soin de l'écriture, présentent maintenant une telle anarchie graphique, que l'enseignement y est sérieusement compromis par l'illisibilité croissante des travaux d'élèves. Un redressement est urgent. Nous sommes d'accord avec M. R. D. sur un point : il est absolument nécessaire d'arriver à une solution généralisée en Suisse romande. Mais laquelle ?

Ceux qui ont vécu la vie scolaire suisse depuis 50 ans ont assisté à une curieuse succession de « mouvements » en matière d'écriture. A l'origine, il y eut la réaction des médecins contre la scoliose, cette déformation physique attribuée à la mauvaise tenue en écrivant, et qui, on l'a vu depuis, peut avoir bien d'autres causes. Le Dr César Roux nous l'a dit autrefois en termes énergiques dans une conférence au corps enseignant sur le sujet : « Ces enfants qu'on vous confie droits, vous ne devez pas les tordre ! » On recourut alors à l'écriture droite : placé en face de son cahier, l'écolier devait garder une position normale des clavicles par rapport à la colonne vertébrale. Mais l'écriture droite s'avéra trop lente, et peu propre à devenir une écriture courante ; or, dans la pratique, il faut souvent écrire vite, même à l'école. De plus, elle redevenait fréquemment penchée, mais... en arrière !

C'est alors que le problème de l'écriture prit en Suisse allemande un caractère spécial par l'abandon toujours plus généralisé de l'écriture gothique. Le curieux attachement de nos Confédérés à la graphie traditionnelle, si peu esthétique et peu pratique de leur langue, finit par céder à la logique. L'écriture dite anglaise s'est imposée peu à peu. En Allemagne, cela n'intervint pas sans résistance : on n'était pas loin d'en faire une question nationale ! L'honneur allemand exigeait, selon les uns, le maintien de la Fraktur en imprimé, et, à la plume, l'écriture pointue chère aux savants à lunettes. Le bon sens de nos Confédérés leur permit de rechercher une solution en dehors de tout nationalisme. Il n'en demeure pas moins que la plupart des journaux suisses allemands sont encore imprimés en caractères gothiques. Pour l'écriture la réforme fut graduelle ; je me dispense d'en mentionner les étapes, mais constate que, placées sur un terrain neuf, les expériences de script, de coulée et autres genres, semblent avoir été influencées non seulement par le souci de donner aux élèves une écriture lisible, esthétique et suffisamment courante, mais quelque peu aussi par la répugnance à adopter sans autre une graphie « étrangère ». On voulait faire du neuf !

En Suisse romande, la réaction contre l'enseignement traditionnel de la calligraphie s'est associée à notre individualisme pour désarticuler l'écriture à l'école. Chaque maître jouit, selon ses préférences et ses aptitudes personnelles, d'une liberté quasi totale, sous réserve d'intervention de l'inspecteur, qui ne suffit pas à garantir un minimum d'uni-

formité : car les inspecteurs eux-mêmes peuvent pratiquer l'individualisme ! Qu'on me permette un simple exemple : un petit garçon, intelligent, a appris, à la maison et à l'école enfantine, l'écriture anglaise. Il entre dans une classe primaire dont la maîtresse lui enseigne la script. Il passe ensuite au Collège classique dans une classe dont presque tous les élèves écrivent en anglaise traditionnelle. Le voilà sérieusement handicapé dans ses travaux écrits ; et la tyrannie de l'habitude, l'impossibilité d'un redressement non dirigé par ses nouveaux maîtres, ont sur lui l'effet moral le plus funeste, et risquent un moment de compromettre non seulement ses études, mais aussi son caractère. Or la maîtresse qui lui a imposé la script, questionnée sur ses raisons pour cela, répond tout simplement : « Oh, c'était une expérience que j'ai voulu faire et que je n'ai pas renouvelée ; je suis revenue à l'écriture anglaise avec la classe suivante ! »

Ainsi donc, on peut, par curiosité ou par simple fantaisie, jouer avec la santé et l'avenir de nos enfants ! Dans les classes d'élèves de 14 à 18 ans que j'ai eues à l'Ecole de commerce au cours des 20 dernières années, j'ai constaté une désagrégation progressive de l'écriture ; mais je n'en ai pas vu de pire que celle qui s'est produite chez la plupart des élèves arrivant à 14 ou 15 ans avec l'habitude de la script. Je dis la plupart, et non pas tous ; de temps en temps, une jeune fille, plus rarement un garçon, pouvait continuer à écrire en script dans les classes supérieures à l'allure exigée, tout en présentant des travaux agréables à l'œil, mais c'était la rarissime exception. Pour tous les autres, comme d'ailleurs pour nombre de jeunes gens écrivant en anglaise, ce n'est qu'à force d'exigence qu'on obtenait des travaux convenablement présentés ; mais les derniers avaient au moins reçu un premier enseignement sur lequel on pouvait se fonder. Les règles de travail très strictes affichées dans toutes les classes par les soins de la direction de l'école, l'obligation de faire tous les devoirs, sauf exceptions justifiées, sur des cahiers, et non sur des feuilles volantes (cette gangrène de certains collèges), la note spéciale d'écriture et de tenue des cahiers donnée à chaque bulletin, toutes ces mesures suffisent tout juste à maintenir l'effort minimum pouvant assurer la présentation de travaux simplement lisibles. Et encore, que de laisser-aller chez certains éléments ! Mots agglutinés, des *n* qui sont des *u* et inversement, des *r* pouvant être pris pour des *i* sans point, ou des *e* sans boucle, ou des *c* mal faits ; des *t* non barrés qui pourraient être des *l*, des accents oubliés ou mal placés, des *f* qui prennent la forme du double *s* dans la coulée ou celle du *h* allemand, des *k* qui sont des *h*, ou qui sont simplement figurés par trois traits droits petits ou grands, que la lettre soit majuscule ou minuscule ; et surtout, l'escamotage des terminaisons, qui fait que vous ne pouvez distinguer, dans un devoir allemand, si cet adjectif se termine par *e*, *n* ou *r*, l'élève ayant toujours la ressource de vous dire que c'est bien la terminaison juste qu'il a « voulu » écrire !

Depuis une vingtaine d'années, la plupart des élèves secondaires ont une plume-réservoir. Si la marque est bonne et la plume assez fine, le travail en est facilité ; mais si le bec est trop large, si la plume est

médiocre ou mauvaise, quel désastre ! L'usage de la machine à écrire et de la sténographie vient encore compliquer les choses dans les écoles de commerce. Un détail qui a son importance : l'usage américain, puis allemand, de commencer, à la machine, l'alinéa à la limite exacte de la marge de gauche s'implante chez nous. Il paraît que cela « fait » moderne ! Vous comprenez ? pas moi. Les élèves ne pouvant s'en abstraire quand ils écrivent à la plume, vous ne tardez pas à devoir corriger des compositions ou des exercices dans lesquels vous ne distinguez plus les alinéas. Or les alinéas, comme les signes de ponctuation, sont les pauses indispensables de la pensée ; ils mettent de la clarté dans les idées, ils habituent à les classer et à les ordonner.

Toutes ces menues causes de désagrégation constituent, accumulées, une véritable déchéance de l'écriture en tant que moyen de représenter et de communiquer les idées. La valeur de celles-ci, la clarté de la pensée, et finalement le niveau de l'esprit, en sont affectés beaucoup plus gravement qu'on ne le croit. Il faut reprendre le problème à sa base. Il faut renoncer à tout prix à la script, qui hache la pensée comme elle hache et désarticule sa représentation. Est-ce qu'on se plaît à bégayer quand on peut parler couramment ? Et surtout, la script ne laisse que ruine de l'écriture quand celui qui l'a pratiquée comme jeune élève prend à 16 ou 18 ans sa graphie personnelle. Elle risque de le placer à jamais en état d'infériorité dans l'exercice de certaines carrières. Nous ne devons pas oublier que l'idée nous en est venue d'Outre-Rhin, et qu'elle tient en partie à la création de la Grande-Allemagne contre tout ce qu'elle estime contraire à son génie. J'ai là-bas un vieil ami qui, jusqu'à la guerre, m'écrivait des lettres de la plus belle écriture gothique ; allez le convaincre d'écrire en anglaise !

Et pourtant, notre bonne vieille écriture anglo-française permettait toutes les adaptations ; il suffisait qu'elle ait été enseignée avec quelque libéralisme, sans tyrannie pédante, sans excès dans l'usage du trait de liaison, avec le seul souci de la lisibilité et de l'esthétique combinées avec l'allure permise par l'âge de l'élève. Si l'on voulait en améliorer certains points, il fallait le faire sans révolution ; l'école et l'éducation publique sont une action continue, qu'il faut préserver des mesures brusquées, appliquées par ordre et sans conviction. Une écriture séparant mal les mots, c'est une pensée qui se désarticule. Si l'on tient à innover, le système adopté doit respecter les transitions nécessaires : une pente légère de l'écriture est chose naturelle, puisque c'est la main droite qui la trace ; il est rationnel, il est indispensable que chaque lettre ait une forme immédiatement reconnaissable, que chaque mot se dissocie de celui qui le suit, que les accents soient à leur place, etc. Le souci de ces détails, qui n'en sont pas à l'âge où le caractère se forme, est la marque visible de ce que sera plus tard la conscience professionnelle, et fort souvent la conscience tout court.

Je viens de parcourir dans le grand Lanson les fac-simili de manuscrits des grands écrivains français ; ils ont tous leur écriture personnelle, et combien ! élégamment liée chez Fénelon, petite et malicieuse chez Saint-Simon, pointue et agressive chez Voltaire, droite chez Châ-

teaubriand et Thiers, merveilleuse de sûreté chez Hugo et Bourget, volontiers ornée et fine chez les poètes, tourmentée chez les dialecticiens. Mais tous usent d'un système graphique commun, reconnu, consacré, en y imprimant la marque de leur personnalité. C'est cette tradition qu'on veut démolir chez nous. La conformité aux besoins de l'enfant exige-t-elle cela ? Ne pouvons-nous pas adapter l'enseignement de l'écriture aux nécessités de la vie sans bouleverser tout un passé ? Qu'avons-nous à faire d'une graphie imitée des caractères d'imprimerie ? Ce n'est pas sans raisons naturelles et psychologiques que l'écriture a pris telle forme générale, et pourtant diverse.

D'où viendra le remède à l'anarchie actuelle ? Quelle grande commission, composée de représentants du commerce, de l'enseignement et des autorités prendra la décision nécessaire et urgente ? Qui mettra fin à l'incertitude des maîtres enseignant fidèlement, sur la foi de leur préparation professionnelle, ce qu'on leur avait recommandé d'enseigner ? Et qui mettra fin aux fantaisies individuelles, fort louables et intéressantes dans le domaine des connaissances et des méthodes, mais nettement dangereuses quand il s'agit de techniques intéressant non pas seulement une école, mais toutes les écoles et de nombreuses professions ? Sans prétendre posséder sur ce sujet toutes les données familières à ceux qui en ont fait leur spécialité, je me permets de poser la question.

Ernest Briod.

LES CIRCONSTANCES DE L'ACTION

Remarquez que dans l'étude précédente, j'ai supprimé le mot complément, parce qu'il amoindrit la fonction de l'objet de l'action et disloque le groupe compact formé par les trois termes principaux de la proposition. D'autre part le verbe n'est souvent qu'un simple mot conjugué et ne désigne pas à priori l'action ; ainsi dans cette phrase :

« Va me chercher du bois ». Va est le verbe conjugué, l'action se traduit par *aller chercher* (chercher ne complète pas). Ce qui me permet d'ignorer les compléments du verbe pour les remplacer par les circonstances de l'action. Le mot circonstance fut à tort abandonné dans nos livres de grammaire ; il représente une chose plus réelle que celui de complément qui n'a qu'un sens superficiel ; nous réservons à ce dernier une petite place à la droite du nom ou de l'adjectif. Au surplus ne craignez pas pour vos élèves ce nouveau vocable (circonstance) ; ils l'assimileront petit à petit, sans le prononcer eux-mêmes, comme par instinct.

Comment procéder pour initier nos élèves à cette nouvelle étude ? Voici exprimée de façon très succincte la méthode que j'ai expérimentée avec succès et tout plaisir pour mes écoliers.

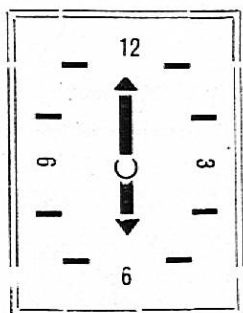
Les textes suivis, si simples soient-ils, sont trop compliqués et doivent être réservés pour le moment de la généralisation et des applications.

En ayant soin de ne jamais abandonner ni de vue ni de sens, le groupe (sujet, action, objet) les circonstances viendront s'y greffer comme des bourgeons sur une branche maîtresse.

Résumé du procédé, avec comme centre d'intérêt particulier le travail ordinaire et l'activité sensorielle de l'enfant.

Temps

- A quelle heure te lèves-tu Georges ?
 - Je me lève de bonne heure — à 6 heures.
- 1er exemple.



Sujet	Action	Objet	
Je	lève	me	
		de	Temps
			bonne heure

Discussion orale, sur le moment où les actions peuvent se produire — le matin, le soir, hier, etc.

Il est évident que ces exercices pourront être répétés pour chaque circonstance étudiée. Le premier groupe forme un bloc, tandis que les « compléments » sont placés dans leur cadre et rattachés au rectangle action par un chaînon (préposition) ou par un trait simple (cas, circonst. exprimée par l'adverbe).

2me exemple. *Lieu*. Dessin : une route, une maison avec quelques poules dans la cour...

— Que font ces poules là-bas ?

Les poules picorent dans la cour... (graphique).

Il est essentiel que l'action observée soit réelle et non pas supposée.

3me exemple. *Manière*.

Je choisis des actions vraies faites en classe par les élèves :

— Anne-Marie marche sur la pointe des pieds.

— Jacques se promène lentement, etc.

4me exemple. *Quantité*. Dessin : une balance.

Exercice en classe. — Mesurage, évaluations diverses du poids de certaines marchandises.

Propositions en relation avec cette activité.

5me exemple. *But*. Dessin : une cible.

La cible est un but à atteindre ; plusieurs exercices et discussions orales permettront de « situer » le but de plusieurs actions différentes. Ainsi : quel but cherche-t-on à atteindre quand nous nous lavons les dents ? Pourquoi ouvre-t-on les fenêtres de la classe pendant la récréation ? etc.

6me exemple. *Cause*. Dessin : une maison, un nuage, un éclair.

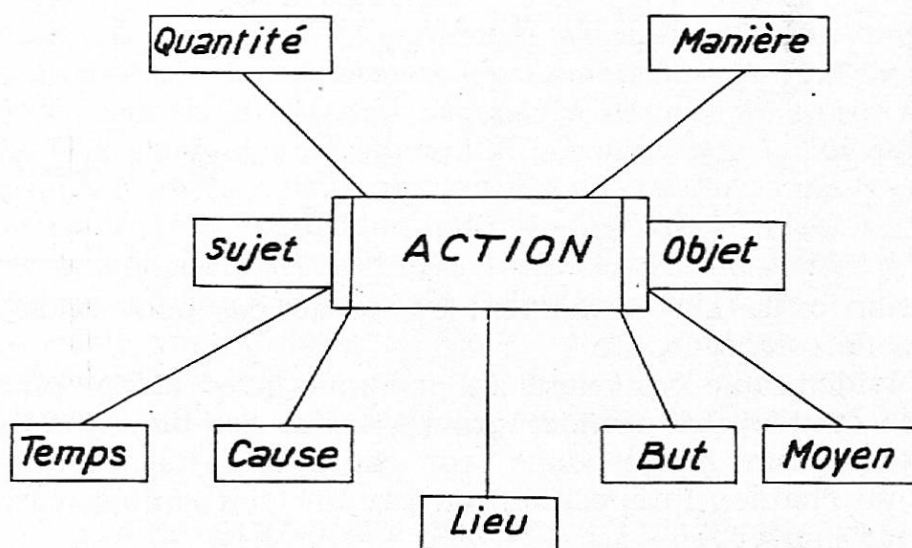
— Nous sommes rentrés de suite parce que nous avons peur du tonnerre.

Recherche des causes de différentes actions, par le même procédé que pour l'étude du but à atteindre.

7^{me} exemple. *Moyen*.

Cette circonstance n'offre pas plus de difficulté que les autres.

Cette étude étant terminée, je me permets de vous faire remarquer que nous n'avons pas analysé la proposition, au contraire, nous l'avons construite au fur et à mesure des besoins de l'activité créatrice de l'enfant. D'autre part, en conservant notre premier groupe comme base de synthèse, nous avons préparé la généralisation de tout le système qui fera l'objet d'un graphique fort intéressant, affiché dans la classe et reproduit sur une page double du cahier d'observation.



A ce moment-là, un premier résultat, le plus important sera acquis : la compréhension logique de la proposition, de la phrase non seulement française, mais latine et d'autres langues. Vous pourrez appliquer ces connaissances, avec un minimum d'hésitation de la part des élèves, dans l'étude de l'orthographe grammaticale, dans la recherche des idées dans la lecture fouillée et dans la composition, but final de l'enseignement de la langue.

Et vous penserez comme moi, que la recherche d'un programme minimum dans cette discipline paraît bien mesquine et que la simplification du programme pourrait bien n'être qu'une restriction de pensée.

J. D.

BIBLIOGRAPHIE

Textes français, anglais et italiens (Editions Francke, Berne).

La précieuse collection Francke à l'usage des écoliers alémaniques s'enrichit d'une série de lectures françaises consacrées à divers aspects de la vie ou de la littérature, ainsi que de « Donna Grazia » de Marc Monnier et d'un choix de contes de Perrault.

Les textes italiens comprennent également des choix de textes, notamment de Diego Valeri, ainsi qu'une comédie de Goldoni : « Le smanie per la villeggiatura ».

Les textes anglais sont consacrés aux « Pionniers de l'air ». Le même éditeur publie en outre : « An English Reader », de M. le professeur F.-L. Sack, qui sera précieux pour tous ceux qui travaillent la langue de Shakespeare.



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

215

Mme J.-L. DUFOUR

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Renseignements sans engagement ★ Envois postaux



L'IMPRIMERIE NOUVELLE

Ch. Corbax S.A.

MONTREUX

sait tirer le meilleur parti d'une idée et en assurer le succès. Elle conseille, crée, exécute tous travaux graphiques, courants et soignés

Devis sur demande

Place de la Paix

Téléphone 62798



*Les questions financières sont toujours plus ardues,
qu'il s'agisse de placer des fonds
ou d'en emprunter.*

*Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous les
renseignements que vous pourriez désirer dans ce domaine.*

N'hésitez pas à nous consulter !

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LAUSANNE NYON AIGLE MORGES

Capital-actions et réserve : Fr. 195 000 000

35

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

**Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 31715**

50^{me} ANNIVERSAIRE

Le 26 avril 1895,

78 membres signent l'acte constitutif de la fondation de l'

Assurance Mutuelle Vaudoise

En 1945,

plus de 55 000 membres ont adhéré à cette société mutuelle
qui a réparti à ce jour entre ses sociétaires un montant de bénéfices de

Fr. 13 220 327.11

168

MONTREUX, 28 avril 1945

LXXXI^e année — N° 17

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

NOUVELLES PUBLICATIONS

KELLER (Edouard)

Images d'Italie

Un volume in-4^o, relié plein toile, avec 280 illustrations autotypie, 24 pages de commentaires et une carte Fr. 25.—

L'auteur de ce bel ouvrage est aussi bon connaisseur de l'Italie et de l'histoire de l'art que photographe expérimenté. Il publie les plus belles et les plus suggestives de ses photographies rapportées des voyages qu'il fit des Alpes à la Sicile, souvent hors des chemins battus. On y trouvera des vues classiques voisinant avec des sites peu connus mais fort beaux.

CORBAZ (André)

Madame Necker

Humble Vaudoise et Grande dame.

Un volume in-8 écu, avec 5 portraits, broché Fr. 6.—

Captivante est la vie de la petite Vaudoise Suzanne Curchod, exceptionnelle par sa beauté et par l'étendue de son intelligence ; à Lausanne, elle s'initie à la vie littéraire et après de dures années elle épouse, à Paris, le financier Necker et y fonde un salon célèbre. A cette âme ardente, à ce cœur passionné, l'amour conjugal et l'amitié seront les leviers de la vie.

RÖPKE (Wilhelm)

Le problème allemand

Un volume in-16 broché Fr. 1.50

L'auteur de ces notes est un Allemand, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève ; il les adresse à tous ceux qui sont convaincus que le problème de l'Allemagne ne pourra être résolu que si les vainqueurs réussissent ce que trois générations n'ont pu accomplir : intégrer l'Allemagne à l'Europe et, par suite, protéger l'Europe contre l'Allemagne et l'Allemagne contre elle-même.

FORETAY (Charles)

Lectures Degré moyen.

Un volume in-8 relié demi-toile, sous couverture illustrée, et illustrations dans le texte de Ch. Clément Fr. 4.—

Ce nouveau livre renferme des textes littéraires en grand nombre, qui se proposent d'égayer et d'élever l'esprit, de toucher le cœur, et avant tout de faire aimer la lecture. Les illustrations du peintre Clément y contribueront certainement.

Rappel :

FRUH (Jacob)

Géographie de la Suisse 8e livraison.

Un volume in-8 broché Fr. 6.50

Il contient les 192 premières pages du troisième volume consacré à la géographie régionale ; il traite des régions naturelles et non politiques du pays et doit servir à la compréhension du paysage.

Vient de paraître en deuxième édition **Le petit dictionnaire français Larousse**

Un volume in-8, relié plein papier Fr. 6.50

En 820 pages, il contient un vocabulaire moderne de la langue française ; c'est-à-dire la liste des mots usuels ; l'orthographe, les différentes acceptions de ces mots accompagnées d'exemples, la prononciation figurée, enfin un précis de grammaire, solécismes et barbarismes et une liste des noms propres, 20 tableaux et cartes.

LIBRAIRIE PAYOT - LAUSANNE